

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 13–15 février 2012

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2012/16

7 juin 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2012/EB.1/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	1
RAPPORTS ANNUELS	
2012/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011	2
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2012/EB.1/3 Politique du PAM en matière de nutrition	3
2012/EB.1/4 Politique du PAM en matière de protection humanitaire	5
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2012/EB.1/5 Décision du Conseil concernant l'ensemble des évaluations stratégiques présentées à la première session ordinaire	6
2012/EB.1/6 Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et réponse de la direction	7
2012/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction	8
2012/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction	9
2012/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction	10
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES CONJOINTES	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE	
2012/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction	13
2012/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200365	14
2012/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200294	15
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2012/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement—Philippines 200296	16
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	
2012/EB.1/17 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013	17

	Page	
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
2012/EB.1/18	Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	17
QUESTIONS DIVERSES		
	Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	18
2012/EB.1/19	Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit	18
Annexe I	Décisions et recommandations	19
Annexe II	Ordre du jour	25

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2012/EB.1/1)

1. Revenant sur son mandat au PAM, la Directrice exécutive a appelé l'attention de l'auditoire sur la tasse rouge, qui symbolisait la nécessité de s'attaquer au problème de la faim avec compassion et dans le respect de la dignité de tous les êtres humains. Elle a souligné que même s'il avait été fondé à une autre époque, il y avait de cela un demi-siècle, le PAM avait su opérer la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et était l'un des chefs de file dans le domaine des interventions d'urgence. Grâce à la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2008–2013, qui axait le travail du PAM sur cinq domaines d'activité distincts, ainsi qu'aux dizaines de réformes apportées à ses dispositifs internes, le PAM avait su tirer au cours des cinq années passées les meilleurs enseignements de son parcours et dégager parmi les pratiques optimales en matière de gouvernance publique les mieux adaptées aux défis du XXI^e siècle.
2. Le Plan stratégique visait à tirer parti des atouts du PAM pour venir en aide aux personnes souffrant de la faim, les nourrir et les autonomiser, et non simplement leur faire la charité. Avec le soutien du Conseil, le PAM avait également établi une structure de gouvernance plus solide. La création du Haut Comité de gestion et du Groupe consultatif pour les placements avait encore renforcé l'obligation redditionnelle et la transparence institutionnelles. Ces réformes avaient valu au PAM la confiance et le respect des donateurs, des partenaires et des autres organismes. L'adoption d'un nouveau cycle du Plan de gestion assorti d'un budget annuel répondait parfaitement aux meilleures pratiques internationales, et le cadre de contrôle interne du PAM avait été érigé en exemple à suivre. Le PAM aidait directement d'autres organismes des Nations Unies à mettre en œuvre leurs propres projets concernant les Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) et des solutions en matière de progiciel de gestion intégré.
3. La Directrice exécutive a souligné les dix principes qui, selon elle, devaient être au cœur du travail du PAM: i) tous ceux qui œuvrent au service du PAM doivent se concentrer sur ce qui les unit; ii) le personnel du PAM et ses institutions doivent présenter les plus hautes qualités professionnelles; iii) une véritable transformation n'est possible que si l'on donne aux gens les moyens de régler eux-mêmes leurs problèmes; iv) les institutions ne peuvent changer qu'en valorisant et en libérant les ressources internes; v) il ne faut jamais oublier pourquoi l'on œuvre au service du public; vi) si l'on fait participer les populations, il est possible de briser les cercles vicieux; vii) il faut donner libre cours au pouvoir de la collaboration; viii) il faut tenir compte des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience des secteurs public et privé; ix) il faut tirer parti des partenariats susceptibles de favoriser le changement; x) il faut exploiter au mieux les nouvelles technologies.
4. La Directrice exécutive est également revenue sur son expérience lors de déplacements dans les zones où opérait le PAM, relevant, parmi ses nombreux souvenirs positifs, le dévouement du personnel du PAM et de ses partenaires, et l'admiration qu'elle avait éprouvée pour celles et ceux qui travaillaient dans certains des lieux les plus dangereux au monde pour apporter une aide vitale aux personnes qui en avaient besoin.
5. Le Conseil a chaleureusement remercié la Directrice exécutive et salué le travail qu'elle avait effectué pour opérer la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Il a pris acte de l'accroissement du nombre d'activités menées en collaboration et en partenariat, de l'élargissement de la base des donateurs et de l'augmentation des

contributions du secteur privé, du développement des démarches visant à renforcer les capacités à l'appui de solutions durables, et des améliorations apportées sur le plan de l'efficacité, de la gestion financière et des opérations logistiques du PAM. Celui-ci était ainsi devenu un organisme plus solide et plus transparent, dont l'action était mieux ciblée. Le Conseil a exprimé sa profonde reconnaissance à la Directrice exécutive pour l'engagement personnel, le professionnalisme et tout le dynamisme dont elle avait fait preuve pendant son mandat; la précision de sa vision pour l'avenir du PAM et sa disposition à répondre aux demandes du Conseil ont recueilli de chaleureux éloges. Le dévouement du personnel du PAM sur le terrain, dans des situations souvent extrêmement difficiles, a lui aussi été pleinement reconnu.

6. Un certain nombre de membres du Conseil ont loué les efforts déployés par la Directrice exécutive pour favoriser l'esprit d'équipe manifeste au PAM, et son esprit d'initiative à l'heure de mettre en place des outils novateurs conçus pour permettre au PAM d'évoluer avec souplesse pour faire face à de nouveaux défis. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait optimiser le financement pluriannuel dans le but de donner au PAM la flexibilité voulue pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat. Plusieurs membres ont constaté qu'il importait de renforcer les interventions nutritionnelles et la protection humanitaire. Le recours par le PAM à des méthodes novatrices, comme les transferts monétaires et les bons, l'initiative "Achats au service du progrès" et le renforcement des capacités au profit des gouvernements et d'autres partenaires a été salué comme étant un moyen efficace d'instaurer durablement la sécurité alimentaire. Les membres du Conseil ont noté que les pratiques de fonctionnement et les opérations du PAM étaient devenues plus transparentes grâce à la mise en place des normes IPSAS, du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) et de la nouvelle politique concernant la communication des rapports, ce qui permettrait au PAM d'optimiser les effets de ses activités et de tirer le meilleur parti possible de ses ressources. Les membres du Conseil ont souligné combien il était important d'adopter une approche globale et collaborative pour s'attaquer au problème de la faim, en ayant pour objectif de mettre en œuvre des solutions durables susceptibles d'être prises en main par les gouvernements.
7. En réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil d'avoir appuyé ses politiques et de lui avoir ainsi manifesté sa chaleureuse gratitude: la reconnaissance croissante par le Conseil de l'importance fondamentale des engagements de financement pluriannuel et sa volonté de travailler avec le Secrétariat dans une atmosphère de confiance réciproque avaient beaucoup contribué à l'évolution du PAM au fil des cinq années passées. Dans de nombreux cas, les changements étaient en cours, et la Directrice exécutive a exhorté le Secrétariat et le Conseil à continuer d'apprendre et de s'adapter pour rester en phase avec les changements à l'échelle mondiale. Elle a conclu en assurant au PAM qu'elle continuerait de lui apporter tout son soutien lorsqu'elle prendrait ses fonctions de vice-présidente du Forum économique mondial.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011 (2012/EB.1/2)

8. Le Secrétariat a présenté le rapport, mettant l'accent sur le fait que le PAM travaillait en collaboration avec d'autres organismes et des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que de manière multilatérale. Le PAM appuyait le programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies visant à assurer "l'unité dans l'action" et à renforcer

l'efficacité, et participait au processus de réforme de l'action humanitaire lancé par le Comité permanent interorganisations qui avait débouché sur l'adoption du programme transformateur (Transformative Agenda).

9. La Directrice exécutive a évoqué son travail concernant ce programme et a rappelé au Conseil que les modules d'action groupée étaient une composante fondamentale du travail du PAM.
10. Le Conseil a salué le rapport et le fait qu'il prenait en compte le rôle du PAM dans le programme de réforme de l'action humanitaire, fondé sur la réforme des modules d'action groupée, son évolution vers l'assistance alimentaire, son rôle de chef de file dans le cadre de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et l'importance qu'il ne cessait d'accorder à la problématique hommes-femmes, à la réduction des risques de catastrophe, à la coopération Sud-Sud, au renforcement des capacités et à la participation à des tribunes telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Les membres du Conseil ont demandé au PAM d'appuyer la conduite de l'action humanitaire et l'obligation redditionnelle en la matière, la formation du personnel aux situations d'urgence, la coordination à l'intérieur des modules d'action groupée et entre eux, la responsabilité réciproque, les évaluations conjointes des besoins, les procédures d'appel global et le suivi des fonds communs. Ils ont engagé le PAM à proposer des membres du personnel pour figurer sur la liste de réserve des coordonnateurs de l'action humanitaire.
11. Les membres ont demandé comment le PAM établissait les priorités s'agissant de l'utilisation de fonds limités, et ont reconnu l'importance des financements multilatéraux. Le Conseil s'est félicité de l'utilisation de nouveaux outils comme le prépositionnement de vivres, les transferts monétaires et les bons, et l'initiative "Achats au service du progrès". Les membres ont demandé plus de détails sur les modalités de la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès", les enseignements tirés de la collaboration avec les ONG, l'utilisation des transferts monétaires et des bons, l'alimentation scolaire et le mécanisme d'achat anticipé.
12. Le Secrétariat a confirmé l'importance de la réforme de l'action humanitaire là où la participation des ONG s'accroissait; le Bureau de la coordination des affaires humanitaires participait également à la coordination entre les modules par le biais des coordonnateurs de l'action humanitaire. De plus amples détails seraient fournis dans les prochains rapports sur l'assistance humanitaire assurée par le PAM et dans le Rapport annuel sur les résultats; d'autres questions seraient traitées de manière bilatérale. La présentation du Secrétariat sur le programme transformateur du Comité permanent interorganisations devait être incorporée dans une version révisée du rapport.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Politique du PAM en matière de nutrition (2012/EB.1/3)

13. Présentant cette politique, le Secrétariat a fait observer qu'elle rassemblait toutes les politiques précédentes du PAM en matière de nutrition. L'équipe avait travaillé avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la FAO et avait également mené des consultations avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays pour élaborer le document, qui tenait également compte des renseignements collectés à l'issue d'une consultation informelle du Conseil. Cette politique illustre l'amélioration de la compréhension des effets de la dénutrition maternelle et infantile en particulier, et l'importance qu'il y avait à donner accès aux enfants à un régime

alimentaire nutritif et sain. La multiplicité de causes de la malnutrition nécessitait une approche multisectorielle faisant intervenir tout un éventail d'organismes et de parties prenantes, et la politique soulignait le rôle joué par le PAM dans ce contexte, en se concentrant sur le traitement de la malnutrition aiguë modérée, la prévention de la malnutrition aiguë et de la malnutrition chronique, et le traitement des carences en micronutriments.

14. Le Conseil s'est félicité des travaux du Secrétariat sur cette politique. Les membres ont confirmé l'importance de la nutrition, et sont convenus que la programmation d'activités relatives à la nutrition devrait s'inscrire dans la durée et tenir compte de la problématique hommes-femmes. L'importance accordée dans le document aux 1 000 premiers jours de la vie et la place occupée par les activités de plaidoyer dans les opérations du PAM ont été saluées.
15. Les membres ont loué le fait que le document prenait acte de la nature multisectorielle de la nutrition, tout en se disant soucieux de constater que les modalités d'interaction entre le PAM et les gouvernements n'étaient pas clairement définies; certains étaient d'avis que le document n'avait pas accordé suffisamment d'attention à la possibilité que des travaux se recoupent entre différents organismes ni à la collaboration avec la FAO, notamment à la lumière du partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants (partenariat REACH) et du module mondial de la sécurité alimentaire, dirigé conjointement par le PAM et la FAO. Certains membres estimaient que les activités touchant la nutrition relevaient du mandat d'autres organismes, et l'on a fait observer que le partenariat entre le PAM et d'autres organismes pourrait tirer profit de la conclusion de mémorandums d'accord spécifiques, comme ceux conclus par le PAM avec l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).
16. Certains membres du Conseil ont jugé que la politique devait faire une distinction plus nette entre ses objectifs nutritionnels à long terme et les activités de secours d'urgence du PAM; ils ont toutefois admis que même dans des contextes de crise, la prévention du retard de croissance sauvait des vies et favorisait par la suite la croissance et le développement. Il a été suggéré de mettre davantage l'accent sur la formation du personnel pour permettre l'acquisition d'un plus grand savoir-faire, et de veiller à ce que le document de politique générale relatif à la protection sociale, qui devait paraître, complète la politique en matière de nutrition en fournissant plus de détails sur les moyens de faire en sorte que les mécanismes de protection sociale tiennent compte des considérations nutritionnelles.
17. Concernant l'utilisation d'aliments enrichis spéciaux pour lutter contre les carences en micronutriments, certains membres se sont inquiétés de ce que le PAM pourrait finir par avaliser des produits bien précis, ce qui créerait une culture de dépendance. Des programmes comme l'initiative "Achats au service du progrès", destinés à encourager la production alimentaire locale, devaient être appuyés par de solides dispositifs de transformation sur place, afin qu'autant d'aliments enrichis que possible puissent être fournis. Les membres se sont dits préoccupés par le fait que la politique ne comportait pas de cadre logique et que des enquêtes de référence n'étaient pas toujours menées à bien, mais ils ont reconnu qu'il pourrait être difficile de mesurer avec précision certains des résultats à plus long terme et qu'étant donné la nature interdisciplinaire des activités touchant la nutrition, cette question dépassait largement le ressort du PAM.
18. Le Conseil a demandé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre chiffré. Certains membres se sont montrés sceptiques, doutant que le réajustement des priorités en matière de dépense suffise à assurer l'intégration de la nutrition dans les activités générales du PAM.

19. En réponse, la Directrice exécutive a réaffirmé la place universellement accordée à l'alimentation en tant qu'élément central de la nutrition, aux côtés de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de l'éducation et de l'agriculture. Les rôles des différents organismes des Nations Unies devenaient mieux définis. Il incombait au PAM de s'occuper du contenu nutritionnel des aliments, notamment pour les groupes vulnérables, y compris les vivres qu'il fournissait lui-même. S'agissant des aspects budgétaires, le PAM travaillerait dans le cadre de son Plan de gestion. La Directrice exécutive a suggéré que soit organisé un séminaire sur la nutrition afin que cette question soit mieux comprise.
20. Les débats se sont poursuivis le lendemain en vue de l'approbation d'un projet de décision amendé tenant compte de la demande faite par le Conseil de disposer d'informations sur les mises à jour de la politique et les incidences budgétaires, ainsi que d'un cadre commun sur les rôles et responsabilités du PAM, de l'UNICEF, de la FAO et de l'OMS en matière de nutrition. Le Secrétariat a également répondu de manière plus détaillée au Conseil, confirmant le rôle central conféré aux gouvernements dans la politique, soulignant combien il était rentable de traiter les questions relatives à la nutrition et quelle importance avaient les produits nutritifs et la recherche, et indiquant quelles améliorations étaient en train d'être apportées au niveau des systèmes de suivi et d'évaluation et de la prise en compte de la problématique hommes-femmes lors de la conception et de l'exécution des programmes.

Politique du PAM en matière de protection humanitaire (2012/EB.1/4)

21. Le Secrétariat a présenté une synthèse du document, appelant l'attention sur les principes sur lesquels cette politique était fondée et soulignant les domaines de responsabilité des gouvernements et du PAM. La politique était axée sur les bénéficiaires et de nature concertée. Le PAM a admis que s'il n'avait pas officiellement de mandat en matière de protection humanitaire, cette question était cependant indissociable de son rôle sur le plan de l'assistance alimentaire. La politique, qui venait compléter celle se rapportant à la problématique hommes-femmes, était ancrée dans les principes humanitaires reconnus et le droit international applicable. La forte présence du PAM sur le terrain et ses nombreux partenariats lui permettaient de mener des activités de protection dans le cadre de ses interventions; le Secrétariat a reconnu qu'il fallait être cohérent et pouvoir s'adapter à différents contextes. Une équipe de spécialistes coordonnerait et appuierait la mise en œuvre progressive de cette politique à l'horizon 2016, dispenserait une formation au personnel et assurerait les évaluations à venir. La politique en matière de protection était évoquée dans le Plan de gestion; la mise en œuvre serait financée en deux temps, principalement au moyen de ressources extrabudgétaires, tandis que les mesures prises en vue de sa pleine intégration seraient principalement financées à partir des budgets des bureaux de pays relatifs aux autres coûts opérationnels directs et aux coûts d'appui directs. Les dépenses encourues au Siège seraient couvertes en associant fonds du budget ordinaire et fonds d'affectation spéciale.
22. Le Conseil a salué le document et les principes qui le sous-tendent, mais il a instamment engagé le PAM à définir plus précisément les questions concernant la sécurité des personnes, la protection humanitaire et les droits de l'homme, en fonction des différents contextes. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que la politique était conforme au droit international et aux objectifs fixés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et qu'elle était axée sur des questions autres que les besoins matériels. Ils ont recommandé que les communautés participent aux processus de planification et de mise en œuvre, et ont souligné qu'il fallait collaborer avec d'autres acteurs et assurer des stages de formation en vue de garantir la cohérence de l'application

de la politique. Des indicateurs et des critères de référence clairs devraient être élaborés dans le but d'évaluer les effets directs et de rendre compte au Conseil des progrès réalisés. Le PAM devait être conscient de ses avantages comparatifs et de ses limites. Les membres du Conseil ont également noté que des processus cohérents d'analyse des risques étaient nécessaires et que le PAM devait définir clairement la relation entre les questions touchant la protection et les autres aspects de ses opérations. Plusieurs membres du Conseil ont relevé qu'il faudrait établir des directives et un cadre d'obligation redditionnelle se rapportant à la politique; le Secrétariat a été engagé à faire spécifiquement mention des personnes handicapées dans les plans d'exécution et de favoriser le retour d'information de la part des bénéficiaires et du personnel au sujet de l'application de la politique et de ses effets. Le Conseil a approuvé la proposition de créer au Siège une équipe de coordination spécialisée.

23. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur les coûts de mise en œuvre et les sources de financement proposées, en faisant tout particulièrement référence à l'article XI du Règlement intérieur du Conseil d'administration. Ils ont également souhaité disposer de plus amples détails sur les méthodes de coopération du PAM avec les modules et les organismes partenaires, et demandé que des rapports soient régulièrement communiqués au Conseil.
24. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses observations, et a entrepris de rendre compte de manière détaillée des coûts et des sources de financement, conformément à ce qui lui avait été demandé. Les recommandations du Conseil relatives aux indicateurs ont été notées: le PAM prévoyait d'élaborer des séries d'indicateurs institutionnels et adaptés à différents contextes afin de bien comprendre les incidences de la politique. Le Secrétariat était déjà en train de consulter les modules et les autres organismes en vue de coordonner les plans de formation et d'exécution, et il s'efforçait de dissocier les dimensions de la protection humanitaire des questions touchant la sécurité des personnes, comme cela avait été recommandé. On a admis qu'il importait de faire participer les communautés aux débats sur les besoins liés à la protection. Le Secrétariat a fait observer qu'une formation initiale avait été dispensée à des membres du personnel, ce qui témoignait de la ferme volonté du PAM d'intégrer la question de la protection dans ses opérations.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Décision du Conseil concernant les évaluations stratégiques présentées à la première session ordinaire (2012/EB.1/5)

25. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté trois évaluations stratégiques, qui faisaient partie d'une série de quatre évaluations consacrées à la transition opérée par le PAM de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Le traitement des thèmes communs à ces évaluations serait appuyé par la synthèse des constatations, des recommandations et des réponses de la direction devant être présentée au Conseil à sa session annuelle de 2012.
26. Le Directeur de l'Administration générale a souligné que les trois évaluations stratégiques – ainsi que l'évaluation de la protection sociale et des filets de sécurité examinée à la session annuelle de 2011 – constituaient un ensemble de travaux rendant compte de la mesure dans laquelle le PAM parvenait à opérer la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, conformément au Plan stratégique pour 2008–2013. Elles apportaient également une précieuse contribution à l'examen à mi-parcours du Plan stratégique. S'agissant des constatations issues des évaluations concernant les déficits de

financement, les processus des stratégies de pays visaient à contribuer à mobiliser des fonds pour le financement des programmes à plus long terme.

27. Le Conseil s'est félicité des évaluations, jugées importantes pour ce qui était d'orienter la conception du prochain Plan stratégique. Les membres ont noté qu'il fallait définir plus clairement les rôles et responsabilités du PAM au sein du système des Nations Unies, notamment dans les contextes de développement. Les gouvernements ne comprenaient souvent pas bien le nouveau rôle du PAM en sa qualité d'organisme d'assistance alimentaire, et les bureaux de pays avaient besoin de directives pour pouvoir faire en sorte que les priorités au niveau des pays soient conformes aux Objectifs stratégiques du PAM. Parmi les autres thèmes communs figuraient la nécessité de renforcer les capacités du personnel et d'améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation et les moyens en la matière. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits du processus d'évaluation stratégique et ont jugé que les évaluations étaient pertinentes et réalisées en temps voulu. Le PAM a été félicité pour la transparence de son processus d'évaluation.
28. Les membres du Conseil ont encouragé le Secrétariat à apporter des réponses de la direction plus détaillées aux recommandations issues des évaluations, d'en tenir compte lors de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique et de communiquer les conclusions des évaluations à l'ensemble du personnel. À la demande du Conseil, un projet de décision a été rédigé appelant la direction du PAM à tenir compte des recommandations issues des évaluations stratégiques lors du processus de consultation et de l'élaboration finale du prochain Plan stratégique.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et réponse de la direction (2012/EB.1/6)

29. Le Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation des partenariats, qui était axée sur les implications pour les partenariats du PAM du passage à l'assistance alimentaire, l'efficacité et l'efficience des partenariats, et l'incidence des facteurs internes et extérieurs sur la capacité du PAM d'établir et de maintenir des partenariats efficaces.
30. Le Secrétariat a dit sa volonté d'optimiser la valeur d'un large éventail de partenariats à l'appui de ses activités d'assistance alimentaire grâce: i) au renforcement des mémorandums d'accord déjà conclus avec des partenaires des Nations Unies; ii) à l'élaboration d'un mécanisme visant à guider les bureaux de pays, afin de veiller à ce que les attentes et les pratiques en matière de partenariat soient partagées avec les ONG partenaires; et iii) à la mise en place de partenariats avec les gouvernements et tous les partenaires afin d'encourager la prise en main par les pays des solutions au problème de la faim.
31. Le Conseil a salué l'évaluation compte tenu de l'importance stratégique des partenariats et de l'accroissement de leur complexité induit par la fourniture d'une assistance alimentaire. Le calendrier de l'évaluation, à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2008–2013, a été jugé approprié. Le Conseil a encouragé le PAM à veiller à ce que le personnel, les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les autres partenaires comprennent tous de la même façon son rôle dans le domaine de l'assistance alimentaire, afin de favoriser la prise en main des opérations et la durabilité. Les ressources limitées disponibles pour le renforcement des capacités – et la planification à court terme axée sur les projets – avaient eu une incidence sur les stratégies de mise en œuvre à long terme. Le PAM a également été engagé à préciser son rôle dans le domaine de la nutrition et à renforcer les capacités d'exécution de son personnel.

32. Le Conseil a exprimé son soutien à la recommandation en vertu de laquelle le PAM devrait formuler une stratégie concernant les partenariats, afin d'être en mesure de gérer ceux-ci de manière plus stratégique et plus systématique. Les membres ont souligné l'importance des partenariats du PAM avec la FAO, l'UNICEF et l'OMS en particulier, et le rôle que le Conseil lui-même pouvait jouer dans le renforcement des partenariats grâce à l'amélioration de la gouvernance et du financement. Ils ont encouragé le Secrétariat à diffuser largement les constatations et les recommandations issues de l'évaluation auprès du personnel du PAM.
33. Le Bureau de l'évaluation a précisé que l'évaluation ne comportait pas d'éléments établissant dans quelle mesure les résultats escomptés dans le Plan stratégique avaient été atteints, puisqu'il ne s'agissait pas d'une évaluation du Plan stratégique lui-même. Le Conseil a été informé des mécanismes utilisés par le Bureau de l'évaluation pour communiquer au personnel les constatations et les recommandations issues des évaluations, y compris la page Web, l'intranet, les synthèses des évaluations, la participation à des réunions et des consultations, et les contributions faites aux politiques. La Directrice du Bureau de l'évaluation a précisé qu'il avait été recommandé à l'issue de l'évaluation que le principe de responsabilité mutuelle soit incorporé dans toute la mesure possible, notamment au niveau des pays.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction (2012/EB.1/7)

34. Cette évaluation stratégique a examiné la façon dont les bureaux de pays s'étaient adaptés aux changements survenus au niveau de l'environnement extérieur au PAM et de son orientation stratégique, et comment des facteurs tant extérieurs qu'internes au PAM étaient entrés en ligne de compte. Utilisant un cadre conceptuel de gestion du changement, l'évaluation avait examiné l'interaction entre acceptation, capacité et légitimité et encadrement. Il en était ressorti que le PAM devait préciser le lien entre un mandat révisé et ses activités, celui-ci n'étant pas toujours évident pour le personnel du PAM sur le terrain et pour les partenaires. Les bureaux de pays opéraient des changements importants, mais cela de manière plus réactive que volontariste. Les systèmes d'appui institutionnels devaient être améliorés dans le cadre d'une approche plus cohérente de la gestion des changements organisationnels nécessaires à la bonne mise en œuvre du Plan stratégique pour 2008-2013. Il fallait redoubler d'efforts pour mobiliser des fonds destinés à des activités non liées à des situations d'urgence.
35. Compte tenu des débats menés pendant la table ronde sur l'évaluation, la direction avait modifié ses réponses aux recommandations, mais elle a répété que selon elle les efforts liés aux changements étaient tout à fait légitimes et qu'elle avait reçu l'appui du Conseil lorsque celui-ci avait approuvé le Plan stratégique. Des efforts supplémentaires seraient déployés afin de faire mieux comprendre aux parties prenantes la dynamique des processus de changement et de remédier au fait que les initiatives menées en la matière suscitaient diverses interprétations. Pour ce faire, il faudrait instaurer un dialogue plus structuré lors de l'élaboration des stratégies et programmes de pays, et utiliser un large éventail de voies d'information.
36. Le Conseil s'est dit extrêmement satisfait de la transparence exemplaire manifestée par la direction à l'heure d'examiner cette évaluation fondamentale. La direction a été engagée à faire siennes les recommandations issues de l'évaluation, et à poursuivre son travail avec le Conseil ainsi qu'avec les gouvernements hôtes, les pays en transition économique, les

pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le secteur privé afin d'établir la base financière pour les activités non liées à des situations d'urgence et de répondre à la nécessité d'instaurer une vision commune de la mission du PAM dans les contextes autres que les crises.

37. La direction a proposé que la question de soumettre les stratégies de pays au Conseil soit examinée par le Bureau. Une version révisée de la réponse de la direction serait publiée pour tenir compte de la modification apportée à la réponse à la recommandation 1.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction (2012/EB.1/8)

38. Le Bureau de l'évaluation a expliqué que cette évaluation était susceptible d'avoir un champ énorme et que le PAM ne pouvait jouer qu'un rôle modeste s'agissant de la question complexe de la perpétuation de la faim, qui ne pourrait être résolue qu'en faisant intervenir des approches et des parties prenantes multiples. L'évaluation était donc axée sur l'ensemble des interventions visant à briser le cycle intergénérationnel de la faim, à la faveur de mesures destinées à améliorer la nutrition et la santé, l'accès à l'éducation et l'apprentissage, et la sécurité alimentaire, en ciblant trois groupes bénéficiaires: les nourrissons, les femmes enceintes et les mères allaitantes; les enfants des écoles primaires; et les ménages exposés à l'insécurité alimentaire. Il est ressorti de l'évaluation que ces activités étaient intégrées dans les stratégies des gouvernements partenaires et dans l'action menée pour réduire la faim de longue durée. Elle était semblable aux autres évaluations stratégiques dans la mesure où elle examinait les facteurs extérieurs et internes ayant une incidence sur la capacité du PAM de jouer son rôle.
39. Le Conseil s'est félicité de cette approche globale consistant à élaborer un modèle qui permette de démontrer les avantages comparatifs du PAM en matière de lutte contre la perpétuation de la faim. Pour garantir un financement à long terme, il faudrait disposer d'un système de suivi et d'évaluation solide, définir clairement les rôles et les responsabilités des partenaires – en particulier les organismes ayant leur siège à Rome –, faire concorder l'action menée avec les priorités des gouvernements et renforcer la capacité de partager les meilleures pratiques et les outils. Le PAM a été engagé à faciliter la transition vers l'assistance alimentaire, en particulier dans les États fragiles.
40. Les membres ont encouragé la participation des bénéficiaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes, et ont souligné qu'il fallait former les bureaux de pays à l'élaboration de stratégies de pays et leur donner des orientations en la matière. Le Secrétariat a été engagé à faire participer les nouveaux donateurs et les pays bénéficiaires aux activités et aux stratégies du PAM ainsi qu'à l'établissement des priorités et à l'utilisation des fonds. Les changements apportés au cadre de financement étaient un point de départ nécessaire pour opérer la transition vers l'assistance alimentaire.
41. Le Secrétariat s'est dit encouragé par l'analyse et les réponses du Conseil et s'est engagé à mettre en œuvre les mesures qu'il avait proposées, en sus de celles qui figuraient dans la réponse de la direction. Il a reconnu que davantage pourrait être fait pour faire mieux comprendre les avantages comparatifs du PAM, par exemple par le biais des processus de stratégie de pays, qui prévoyaient un dialogue structuré avec les gouvernements et les partenaires dans les pays. La Division des ressources humaines avait beaucoup contribué à renforcer les capacités dans différents domaines, comme l'exigeait le Plan stratégique. Les mesures et outils relevant des programmes avaient évolué grâce aux efforts déployés par le PAM pour mener des activités conformes aux priorités des gouvernements. Le Secrétariat

s'est également engagé à étudier de plus près les recommandations issues de l'évaluation, tant en interne qu'avec les membres du Conseil.

Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction (2012/EB.1/9)

42. Le Bureau de l'évaluation a fait observer que cette évaluation examinait la politique plutôt que l'alimentation scolaire en tant que modalité, et qu'elle mettait l'accent sur l'apprentissage car elle avait été conduite pendant les 18 mois ayant suivi l'approbation de la politique.
43. L'évaluation a permis de constater que la politique était en phase avec le contexte international et les débats mondiaux, et qu'elle était conforme au Plan stratégique et aux autres politiques du PAM. Elle était rédigée en des termes convaincants, et s'appuyait sur des éléments probants qui montraient que l'alimentation scolaire pouvait contribuer à l'obtention de multiples résultats. Les huit normes de qualité étaient novatrices. Néanmoins, l'évaluation n'établissait pas de distinction suffisamment claire entre les objectifs propres au PAM et la nécessité d'axer chaque cas sur un sous-ensemble des multiples objectifs possibles, en tenant compte des éventuels compromis à faire; le traitement de la protection sociale était trop limité. Une analyse plus approfondie et plus précise du rapport coût-efficacité était nécessaire et devait être prise en compte lors de la conception des programmes. Certains nouveaux partenariats solides avaient ainsi été établis, mais les avancées avaient été plus lentes que prévu s'agissant de la transformation radicale exigée par la politique. Un plan d'exécution aurait rendu la politique plus réalisable.
44. Le Secrétariat traitait les recommandations issues de l'évaluation avec les objectifs suivants: i) renforcer la mise en œuvre de la politique en matière d'alimentation scolaire grâce à une approche participative avec les gouvernements, les partenaires de développement et les autres organismes des Nations Unies; et ii) perfectionner ses outils en vue de disposer d'autres modèles d'alimentation scolaire, y compris des analyses de la chaîne d'approvisionnement et des capacités institutionnelles. Un ferme engagement a été manifesté à l'égard de l'application de critères de rentabilité, de la recherche de sources de financement prévisibles et de la concordance entre les opérations d'alimentation scolaire et les budgets des gouvernements. L'établissement à intervalles réguliers de rapports de suivi et d'évaluation, et l'offre d'orientations et la cartographie des programmes d'alimentation scolaire par le Centre d'excellence du Brésil, devaient améliorer la conception des programmes.
45. Le Conseil a salué l'évaluation. Les membres ont constaté qu'il fallait optimiser la viabilité, notamment en veillant à ce que le rapport coût-efficacité soit bon et en s'attachant à renforcer les capacités et à mieux analyser les liens avec le développement agricole. Des stratégies étaient également nécessaires pour tirer parti des partenariats, notamment pour améliorer le suivi et l'évaluation, et pour optimiser les effets directs dans les domaines de la nutrition et de l'éducation. Les membres du Conseil attendaient avec intérêt une mise à jour de la politique et ils ont engagé le PAM à élaborer un plan de mise en œuvre pratique et un modèle de financement à long terme, compte tenu notamment de la transition vers l'assistance alimentaire.
46. Des éclaircissements ont été demandés sur la proposition tendant à axer le suivi et l'évaluation sur l'alimentation scolaire issue de la production locale et sur les exemples de rationalité économique. Les membres ont salué la proposition du Secrétariat d'élaborer des indicateurs concrets pour guider le transfert des responsabilités aux gouvernements tout

comme la place accordée au suivi et à l'évaluation pour garantir la rationalité économique et la viabilité à l'heure d'opter pour des modèles d'alimentation scolaire issue de la production locale.

47. Le Bureau de l'évaluation a attiré l'attention du Conseil sur la version intégrale du rapport d'évaluation, qui étudiait de plus près les questions touchant la viabilité. Le Service de l'alimentation scolaire a confirmé la constatation issue de l'évaluation des projets pilotes d'alimentation scolaire issue de la production locale selon laquelle celle-ci était difficile à mettre en œuvre; les travaux de recherche en cours amélioreraient la conception des interventions d'alimentation scolaire et leurs liens avec d'autres domaines, comme l'initiative "Achats au service du progrès". Le Secrétariat a entrepris de donner suite aux recommandations issues de l'évaluation avec comme objectif d'actualiser la politique d'ici à 2013, conformément au nouveau Plan stratégique.

PRÉSENTATIONS RÉGIONALES CONJOINTES

48. Le Directeur régional pour l'**Afrique de l'Ouest** a signalé que la crise qui démarrait dans certaines régions du Sahel allait vraisemblablement être plus complexe que celles connues par le passé, les populations ne s'étant pas encore remises de la crise de 2009/10. Des exemplaires du document présentant le cadre d'intervention régional étaient disponibles. Des vivres avaient été achetés au moyen du mécanisme d'achat anticipé, mais des contributions étaient nécessaires de toute urgence. Les marchés des produits alimentaires présentaient des signes de perturbations, avec des augmentations des prix allant jusqu'à 40 pour cent par rapport à l'année précédente. Le PAM, les gouvernements et d'autres partenaires étaient en train d'évaluer les besoins et les interventions possibles pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées. Le plus gros risque était l'insécurité.
49. Le Directeur régional pour l'**Afrique orientale et centrale** a décrit la stratégie régionale axée sur le renforcement de la capacité de faire face aux crises, le développement des marchés de produits alimentaires, la lutte contre la malnutrition chez les enfants et les adolescents, et l'amélioration des interventions menées en cas d'urgence. La situation en Somalie, si elle s'était améliorée, demeurerait toutefois précaire, et l'accès était très limité. Au Soudan du Sud, l'insécurité alimentaire liée aux conflits internes s'était intensifiée, et près de 5 millions de personnes étaient dans le besoin; le PAM prévoyait de venir en aide à 2,7 millions de réfugiés et de personnes déplacées, mais on s'attendait à de nouveaux afflux de populations dans le sillage de la vague de rapatriements prévue le 8 avril. L'interruption de l'approvisionnement en pétrole allait vraisemblablement accentuer la pauvreté. Le déficit de financement pour les opérations du PAM au Soudan du Sud s'élevait à 146 millions de dollars É.-U., mais le PAM avait procédé à des emprunts en interne et était en train de prépositionner des vivres. Aucune solution autre que l'aide humanitaire n'était encore en place. Afin d'éviter de devoir mener plusieurs opérations d'urgence, il fallait investir dans le renforcement de la capacité de résistance dans les régions sujettes à des épisodes de sécheresse récurrents.
50. Le Directeur régional pour l'**Afrique australe** a indiqué que des cyclones avaient provoqué des inondations et des déplacements de population. L'appui aux activités nationales d'atténuation des catastrophes et des situations d'urgence comprenait le prépositionnement de vivres, et 26 000 des 84 000 personnes prévues avaient déjà reçu une aide. Dans certaines parties de la région, les précipitations avaient été normales ou supérieures à la normale. Le PAM s'employait à renforcer la prise en main par les gouvernements des interventions menées pour faire face au VIH/sida et à la malnutrition.

En matière d'achats, l'Afrique australe était une région importante pour le PAM, et les activités relevant de l'initiative "Achats au service du progrès" étaient très demandées. En 2011, plus de 50 000 petits exploitants avaient vendu pour 5 millions de dollars de produits alimentaires au PAM.

51. Au **Soudan**, le conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu avait entraîné une recrudescence des déplacements vers d'autres pays; le PAM n'avait pas accès au million de personnes touchées dans ces États, et les besoins allaient vraisemblablement s'accroître pendant la période de soudure. Le PAM travaillait avec d'autres organismes internationaux et le Gouvernement pour renforcer son accès à toutes les régions du pays. Au Darfour, la sécurité et l'accès s'étaient améliorés, permettant au PAM d'élargir son programme de bons et de passer à des activités en faveur du redressement accéléré. Dans tout le Soudan, près de 1 million de personnes n'avaient désormais plus besoin de l'assistance du PAM.
52. Le Conseil a fait l'éloge des activités du PAM en Afrique et a demandé des éclaircissements sur quelques points.
53. Les Directeurs régionaux ont indiqué que le PAM fournissait un appui technique à des pays qui disposaient déjà de leurs propres instruments de renforcement de la résilience et de préparation aux situations d'urgence, et qu'il aidait d'autres pays à se doter de tels outils et mécanismes. Les stratégies régionales visaient à aider les gouvernements à atteindre leurs propres objectifs. Le PAM avait participé aux préparatifs de la conférence de Londres sur la Somalie, qui comprendrait un débat sur les questions humanitaires, bien que les principaux thèmes relèvent du domaine politique.
54. Le Directeur régional pour l'**Asie** a fait observer qu'un certain nombre de pays de la région avaient accédé au statut de pays à revenu intermédiaire, même si certaines régions continuaient d'être marquées par une grande pauvreté; la flambée des prix des produits alimentaires exacerbait les disparités et entravait la lutte contre la pauvreté. Le PAM travaillait avec les gouvernements pour élaborer des programmes de filets de sécurité et pour accorder davantage d'attention aux besoins nutritionnels, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants. Le PAM contribuait à la mise au point de nouveaux produits alimentaires prêts à consommer et à leur intégration dans les programmes publics touchant la nutrition; l'enrichissement du riz était également appuyé. Les interventions fondées sur les transferts monétaires étaient bien établies et représentaient 28 pour cent des programmes du PAM en la matière. L'un des grands objectifs était de renforcer la préparation aux situations d'urgence et les capacités d'intervention en collaboration avec les autorités nationales et locales. Sur fond d'autodépendance croissante sur le plan national, le PAM accroissait sa participation aux mécanismes nationaux de lutte contre la pauvreté et de renforcement de la nutrition, développant ainsi ses propres capacités d'intervention en cas de situation d'urgence ainsi qu'en matière d'achats et de logistique. Compte tenu de la rapidité avec laquelle la situation évoluait en Asie, il faudrait examiner régulièrement la pertinence et l'efficacité des opérations du PAM.
55. Le Directeur régional pour le **Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale** a attiré l'attention sur le ralentissement de l'activité économique dans plusieurs pays de la région, associé à une accentuation des troubles, du chômage et de l'insécurité. Les prix élevés des produits alimentaires entravaient la lutte contre la pauvreté, notamment en Asie centrale, de même que la réduction des fonds envoyés par les travailleurs migrants se trouvant dans la zone euro. Le PAM aidait les gouvernements à axer leurs efforts sur la viabilité financière et contribuait à renforcer les capacités en vue de trouver des solutions durables à la faim de longue durée; ses objectifs immédiats étaient de

renforcer la préparation aux situations d'urgence, d'appuyer les programmes nationaux de filets de sécurité et de s'attaquer au problème de la faim silencieuse. Le PAM venait en aide à 7 millions de bénéficiaires dans le cadre de 24 opérations menées dans la région. Au Yémen, où 3,6 millions de personnes avaient besoin d'une assistance alimentaire, le PAM figurait parmi les rares acteurs humanitaires présents; en République arabe syrienne, 1,4 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire vivaient dans des zones sensibles et allaient donc devenir plus vulnérables. En Égypte, malgré les troubles, les activités d'alimentation scolaire se poursuivaient. Le Bureau régional était en train d'étoffer son réseau de partenaires pour faire face aux besoins régionaux et s'employer à éliminer la dépendance envers l'aide.

56. Le Directeur régional pour l'**Amérique latine et les Caraïbes** a relevé que de nombreux pays de la région étaient des pays à revenu intermédiaire, mais que de profondes inégalités contribuaient à d'importants niveaux de pauvreté et de malnutrition dans de nombreuses zones, ce qui constituait à la fois un défi à relever et une occasion à saisir pour le PAM dans la région. Le Programme continuait de travailler avec les gouvernements en vue de réduire la malnutrition infantile, surtout grâce à l'alimentation scolaire, au renforcement des capacités et à l'offre d'un appui technique aux filets de protection sociale; il venait également en aide à 24 000 petits agriculteurs en Amérique centrale à la faveur de l'initiative "Achats au service du progrès". Le Gouvernement haïtien avait lancé une stratégie baptisée "À bas la faim" pour réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, avec l'appui technique du PAM et d'autres partenaires; il s'était inspiré de l'initiative brésilienne "Faim zéro". Le Gouvernement haïtien avait demandé aux donateurs de soutenir le projet de repas scolaires du PAM. La coopération Sud-Sud était jugée être un mécanisme approprié pour l'aide humanitaire dans la région, et le PAM collaborait avec les gouvernements du Brésil, du Chili et du Mexique pour appuyer les activités relatives à la nutrition et à l'alimentation scolaire dans la région.
57. Le Conseil a pris note avec intérêt des aperçus régionaux et a reconnu l'importance des travaux du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et de renforcement des capacités. En réponse à une question posée par un membre du Conseil, le Directeur régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale a fait observer qu'en République arabe syrienne, le PAM œuvrait par l'intermédiaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; l'accès était un problème majeur.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées – Éthiopie, et réponse de la direction (2012/EB.1/10)

58. Il s'agissait là de la première de quatre évaluations d'impact menées conjointement avec le HCR en vue d'évaluer la contribution de l'assistance alimentaire à la mise en œuvre de solutions durables s'agissant des réfugiés. L'évaluation a permis de constater que le memorandum d'accord conclu avec le HCR était clair. Concernant les résultats, la plupart de ceux qui étaient visés à court terme avaient été réalisés et près de la moitié des effets directs escomptés à moyen terme s'étaient concrétisés, y compris une amélioration des taux

en rapport avec la nutrition. Toutefois, la programmation était dominée par une approche axée sur les soins et l'assistance sanitaire, et la transition vers des activités destinées à produire des effets à plus long terme sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ne s'était pas opérée. Il y avait très peu de possibilités d'emploi pour les réfugiés et très peu de fonds alloués au développement des moyens de subsistance, et les réfugiés étaient devenus tributaires de l'aide alimentaire.

59. La direction a noté que l'évaluation prenait acte des nombreux problèmes qui se posaient à l'heure de mettre en place des solutions durables. Le PAM et le HCR travaillaient avec les donateurs et les partenaires nationaux en vue d'inciter les pouvoirs publics à appuyer les interventions touchant l'environnement, la création de revenus et la reforestation, ainsi que les programmes en faveur des moyens de subsistance. Des mesures étaient prises pour améliorer le suivi et l'évaluation dans les camps, et la possibilité d'utiliser d'autres dispositifs faisant intervenir des espèces ainsi que d'autres aliments de base était à l'étude. Les synergies avec d'autres activités relevant des programmes seraient renforcées.
60. Saluant le document, les membres du Conseil ont fait observer qu'il serait essentiel d'accroître la collaboration et la coordination avec le Gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies et partenaires pour pouvoir traiter les questions complexes ayant trait aux réfugiés de longue durée en Éthiopie et ailleurs. Les membres du Conseil ont engagé le PAM et ses partenaires à examiner les options en matière d'intégration. Il s'agirait notamment de travailler avec le Gouvernement pour aider les réfugiés à avoir des moyens de subsistance indépendants. Le PAM et ses partenaires ont également été instamment invités à collaborer avec le Gouvernement en vue de lutter contre les taux élevés de malnutrition dans certaines populations des camps et de renforcer les modalités de distribution de vivres et de suivi. Les membres du Conseil ont noté que ces approches nécessiteraient un important financement.
61. Le Conseil a jugé que le principe de l'assistance alimentaire constituait un bon moyen de parvenir à des solutions plus durables, et a prôné une meilleure coordination de l'utilisation d'articles non alimentaires et de rations. Des membres ont suggéré que les deux organismes pourraient s'efforcer davantage de s'attaquer à l'impact de la situation en matière de sécurité dans différentes régions. Les membres du Conseil ont pleinement appuyé les programmes de reforestation. Un point de la situation a été demandé concernant la participation des femmes dans les comités et les résultats obtenus au niveau des questions touchant la protection et l'accès des femmes et des enfants à l'alimentation.
62. En réponse, le Directeur du Bureau du PAM en Éthiopie a fait observer que la situation dans le pays avait beaucoup changé depuis que l'évaluation avait été réalisée; de nombreuses questions seraient traitées dans la nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Il avait évoqué avec le HCR la possibilité de mettre en place des dispositifs faisant intervenir des transferts monétaires. Le Directeur régional a appelé l'attention sur les questions politiques plus générales qui sous-tendaient les opérations que le PAM et le HCR étaient en mesure d'entreprendre, et sur le fardeau que les pays hôtes ayant des ressources limitées devaient assumer. Il a fait l'éloge des mesures prises par le Gouvernement éthiopien et d'autres acteurs pour trouver des solutions durables en faveur des réfugiés.

Interventions prolongées de secours et de redressement — Éthiopie 200365 (2012/EB.1/11)

63. Le Directeur de pays a présenté cette IPSR, expliquant qu'elle avait été élaborée compte tenu des consultations menées avec toutes les parties prenantes dans le pays et des

recommandations issues de l'évaluation d'impact de la précédente IPSR. Le nombre de bénéficiaires avait été établi à partir des estimations concernant les nouveaux arrivants attendus et la croissance démographique, mais il allait probablement augmenter. Le bureau de pays devait mettre en poste dans les camps des responsables de la sécurité sur le terrain recrutés sur le plan international et former le personnel aux questions de sécurité.

64. Le Conseil s'est félicité de l'IPSR et a salué le fait que l'Éthiopie accueillait des réfugiés d'autres pays alors qu'elle-même devait faire face à des difficultés. Les membres ont mis l'accent sur la nécessité de coordonner l'assistance fournie par différents organismes et ont demandé à être régulièrement mis au fait des questions de sécurité. Ils ont approuvé la composante de l'IPSR liée à la problématique hommes-femmes et ont proposé que des femmes menant des activités de vulgarisation soient rémunérées pour diffuser des informations sur la nutrition et les soins infantiles. Le PAM devrait examiner avec d'autres acteurs comment créer de nouvelles activités rémunératrices au profit des réfugiés.
65. En réponse aux préoccupations formulées par le Conseil, le Directeur de pays a expliqué que les taux élevés de malnutrition enregistrés parmi les nouveaux arrivants résultaient de problèmes rencontrés dans leur région d'origine; le PAM travaillait avec ses partenaires pour traiter tous les facteurs contribuant à la malnutrition. L'assortiment alimentaire était constamment suivi pour veiller à ce qu'il corresponde le plus étroitement possible aux besoins et aux goûts locaux. Les réfugiés allaient sans doute continuer d'affluer jusqu'à ce que la situation en Somalie soit résolue. La sécurité était assurée par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organismes et le Gouvernement.
66. L'Éthiopie était le pays dans lequel devait avoir lieu la visite conjointe annuelle sur le terrain des conseils d'administration, prévue en mars.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Kenya 200294 (2012/EB.1/12)

67. Le Directeur de pays a rappelé au Conseil que fin 2011, le Kenya avait accueilli un sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement sur la crise régionale causée par la sécheresse dans la corne de l'Afrique; une réunion de suivi consacrée à l'examen des progrès réalisés aurait lieu en mars 2012, et témoignerait du volontarisme du Gouvernement et de sa ferme volonté de trouver des solutions durables en vue de pérenniser la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Gouvernement avait élaboré une stratégie exhaustive pour faire face à la sécheresse et avait créé une Autorité nationale pour la gestion de la sécheresse chargée d'établir, d'institutionnaliser et de coordonner les structures devant gérer la sécheresse dans le pays. Du fait du transfert imminent des responsabilités aux comtés, le PAM devrait réaménager son assistance à ce niveau. Le Gouvernement était favorable à une filière d'approvisionnement unique passant par le biais du PAM; il mettait d'ailleurs à sa disposition 1 500 tonnes de riz pour lesquelles il fallait trouver les fonds nécessaires pour couvrir les coûts associés, dans le cadre d'un accord de couplage. Une initiative conjointe consacrée à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la capacité de résistance dans les zones arides et semi-arides était en train d'être planifiée par les organismes ayant leur siège à Rome et le Gouvernement.
68. Le Conseil a appuyé l'IPSR 200294 et a rendu hommage au Kenya, qui accueillait des réfugiés malgré les problèmes auxquels il devait faire face. Les membres ont constaté avec satisfaction que l'IPSR accordait plus d'attention au renforcement des capacités aux fins de la préparation aux catastrophes et de l'atténuation des effets de la sécheresse, et salué l'approche intégrée suivie par le PAM eu égard à la création d'avois; le PAM devrait

poursuivre les distributions générales de vivres là où la création d'avoires n'était pas appropriée. La composante monétaire devait être plus axée sur la nutrition, mais les membres ont noté qu'elle avait déjà permis d'économiser environ 1 million de dollars par rapport aux distributions de vivres et ont recommandé qu'elle soit notamment étendue aux zones rurales. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à veiller à ce que des indicateurs relatifs au suivi et à l'évaluation soient incorporés dans l'IPSR; à poursuivre le dialogue avec les parties prenantes pour renforcer les activités de développement dans les communautés; et à élargir l'éventail de donateurs afin de favoriser un plus grand sentiment de responsabilité partagée.

69. Le Directeur de pays est convenu que le suivi et l'évaluation étaient essentiels; le bureau de pays investissait dans la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation solides et la mise au point d'une formation correspondante. Les transferts monétaires étaient transposés à plus grande échelle compte tenu de l'expérience liée aux projets pilotes. Les budgets étaient établis avec soin, mais des révisions budgétaires étaient souvent nécessaires pour pouvoir s'adapter à des circonstances changeantes.

PORTFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Interventions prolongées de secours et de redressement – Philippines 200296 (2012/EB.1/13)

70. Le Directeur de pays a présenté l'IPSR pour les Philippines – l'un des pays du monde les plus exposés aux catastrophes naturelles. Il a diffusé une vidéo illustrant les activités du PAM dans le Mindanao, île touchée par un conflit; des jardins communautaires et d'autres activités génératrices de revenus y contribuaient à autonomiser les femmes et à stabiliser les communautés. Le Gouvernement s'était engagé à mettre fin au conflit, et l'IPSR appuyait ces efforts.
71. Le Conseil a salué la concordance entre l'IPSR et les plans du Gouvernement et des Nations Unies, et sa contribution à la consolidation de la paix. Même si le transfert des responsabilités ne serait pas envisageable à court terme en raison de la complexité du conflit dans le Mindanao, exacerbé par des catastrophes naturelles récurrentes, les membres du Conseil ont encouragé le bureau de pays à continuer de s'employer à renforcer les capacités. Le PAM pourrait accroître l'appui technique offert au Gouvernement ainsi que le soutien apporté en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise. Il devrait également soutenir les efforts déployés pour accroître la production rizicole, et s'attacher à mobiliser des fonds à cette fin auprès des donateurs. Les membres ont félicité le bureau de pays pour les notes d'information établies à l'intention des donateurs présents aux Philippines, et se sont dits satisfaits de la visite du Conseil dans le pays.
72. En réponse à ces points et à d'autres questions soulevées par le Conseil, le Directeur de pays a expliqué que le PAM allait développer ses partenariats pour permettre le transfert progressif de la responsabilité des diverses activités, et qu'il s'attacherait à accroître l'appui technique offert au Gouvernement. Les transferts monétaires seraient progressivement étendus dans le Mindanao, à condition que les problèmes actuels sur les plans de la sécurité et de la gouvernance soient traités. La ration correspondant aux activités Vivres contre travail était de 50 kilogrammes de riz par famille et par mois, soit suffisamment pour nourrir six personnes, et représentait environ 75 pour cent du salaire minimum local.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013 (2012/EB.1/17)

73. Le Conseil a examiné la proposition d'un membre, qui réaffirmait que le PAM devrait prévoir, dans le programme de travail du Conseil, une évaluation de l'utilisation qu'il faisait des sommes qui lui étaient allouées au titre du Fonds central pour les interventions d'urgence. Le PAM était l'un des principaux destinataires des fonds communs, et l'évaluation devait être axée sur la manière dont les fonds étaient affectés et les avantages qui en étaient tirés, notamment s'agissant des services communs fournis par le PAM, comme les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies.
74. Le Président du Conseil a déclaré que suite à la demande initialement faite par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011, le Bureau avait examiné cette question avec le Bureau de l'évaluation, qui avait proposé trois options: i) une évaluation indépendante complète; ii) dans un délai plus serré, une analyse sur documents détaillée, effectuée en interne, du temps nécessaire pour transférer les fonds alloués aux ONG partenaires; et iii) un audit opérationnel axé sur l'efficacité et l'efficacités, mené par le Bureau de l'audit interne du PAM. Le Bureau était convenu que le Bureau de l'évaluation élaborerait une note présentant le calendrier, la portée et le degré de détail pour chacune de ces options, afin de faciliter les débats au sein des listes. Cette question serait examinée lors de la Consultation annuelle sur l'évaluation prévue avec le Conseil en mai 2012.
75. Le Conseil a accepté de faire figurer la mise à jour de la politique en matière d'alimentation scolaire et l'évaluation du Fonds central pour les interventions d'urgence dans son programme de travail de l'exercice biennal.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2012/EB.1/18)

76. Le Secrétariat a indiqué avoir mis en place une base de données interne pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) et contribué à un système de suivi en ligne du CCI destiné à toutes les organisations participantes. Un groupe de travail composé de membres du Bureau veillait à la mise en œuvre et au suivi des recommandations adressées au Conseil.
77. Le Conseil s'est félicité du nouveau système de suivi et a pris note des progrès réalisés, 156 des 200 recommandations en attente ayant été pleinement mises en œuvre. Les recommandations du CCI étaient de la plus grande importance pour le PAM.
78. Répondant aux questions de membres du Conseil, le Secrétariat a précisé que pour le PAM, les domaines prioritaires s'agissant de l'utilisation des fonds d'affectation spéciale étaient détaillés dans le Plan de gestion; le PAM appliquait le principe du recouvrement intégral des coûts aux contributions destinées aux fonds d'affectation spéciale. Concernant les services fournis par le PAM à d'autres organismes, comme les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, le PAM s'efforçait de répartir les coûts entre les différents utilisateurs. Toutefois, la prestation de services de ce type était également tributaire de la disponibilité d'autres financements, et il y avait actuellement un déficit pour ce qui était des Services aériens d'aide humanitaire en Iraq. Le Conseil des chefs de secrétariat des

organismes des Nations Unies pour la coordination établissait une réponse au rapport du CCI sur la coopération Sud-Sud dans le système des Nations Unies. Les résultats de ces débats seraient communiqués à un groupe de travail du Bureau, qui présenterait alors au Conseil pour approbation des projets de réponse aux recommandations du CCI. Le Secrétariat a entrepris de répondre aux autres questions des membres du Conseil de manière bilatérale.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

79. Le Conseil a été informé que les Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM, lors de leur réunion conjointe qui avait eu lieu à New York les 30 et 31 janvier 2012, avaient examiné des questions concernant: i) le rôle du système des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire; ii) les progrès accomplis s'agissant du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés, notamment dans les domaines du renforcement des capacités, de la capacité de résistance face aux crises et des débouchés économiques pour les jeunes; iii) les progrès de l'initiative "Unis dans l'action"; et iv) les situations de transition, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités des États et le rôle de chef de file du système des Nations Unies. La documentation relative à toutes les réunions était disponible en ligne.
80. Des réunions fructueuses des bureaux des Conseils d'administration s'étaient également tenues sur la manière de renforcer la cohérence entre les travaux du Conseil économique et social et ceux des Conseils d'administration; les Secrétariats s'étaient eux aussi réunis pour examiner comment accroître l'utilité des réunions conjointes des Conseils d'administration.
81. Le PAM devait organiser les réunions de 2013 et avait déjà commencé à réfléchir aux moyens de faire en sorte qu'elles soient aussi efficaces que possible.

Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit (2012/EB.1/19)

82. Le Conseil a désigné les représentants de la France et du Maroc pour siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit. Les autres membres du jury étaient un membre permanent du Comité d'audit et deux membres du Secrétariat désignés par la Directrice exécutive.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

13 février 2012

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Shobhana K. Pattanayak (Inde, Liste B) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. M. Esteban Pagarán (Philippines, Liste B) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu M. Jiří Muchka (République tchèque, Liste E) aux fonctions de Vice-Président. M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM S.E. Mme Josephine W. Gaita (Kenya, Liste A); S.E. M. Antonino Marques Porto e Santos (Brésil, Liste C); et S.E. M. Jostein Leiro (Norvège, Liste D). Ont été élus suppléants S.E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford (Ghana, Liste A); S.E. M. Miguel Ruiz-Cabañas Izquierdo (Mexique, Liste C); et Mme Kristina Gill (Australie, Liste D).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc, Liste A) Rapporteur de la première session ordinaire de 2012.

13 février 2012

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2012/EB.1/1

Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les membres ont vivement remercié Mme Sheeran pour son rôle à la tête du PAM et ont salué son engagement en faveur de la lutte contre la faim et ses réalisations dans ce domaine. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par les membres du Conseil seraient repris dans le résumé des travaux de la session.

13 février 2012

RAPPORTS ANNUELS

2012/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011" (WFP/EB.1/2012/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné de ses décisions et recommandations.

13 février 2012

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2012/EB.1/3 **Politique du PAM en matière de nutrition**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de nutrition" (WFP/EB.1/2012/5-A) et a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa session annuelle de juin 2012: i) un projet de calendrier pour l'actualisation de la politique compte tenu des enseignements concernant les programmes tirés des évaluations stratégiques et des observations formulées par le Conseil, y compris les faits nouveaux survenus dans le cadre du Comité permanent de la nutrition et du mouvement "Renforcer la nutrition"; ii) une estimation des incidences budgétaires et des informations sur les options envisageables en matière de mobilisation de ressources; et iii) un calendrier pour l'élaboration et la présentation au Conseil d'un cadre conjoint définissant les principaux rôles et responsabilités du PAM par rapport aux trois autres organismes des Nations Unies compétents (UNICEF, FAO et OMS) en matière de politiques et de programmes relatifs à la nutrition pour appuyer les gouvernements nationaux. Le Conseil a demandé en outre qu'une évaluation de cette politique lui soit présentée au plus tard en février 2015.

14 février 2012

2012/EB.1/4 **Politique du PAM en matière de protection humanitaire**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de protection humanitaire" (WFP/EB.1/2012/5-B/Rev.1), en tenant compte des observations formulées par ses membres.

14 février 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2012/EB.1/5 **Décision du Conseil concernant l'ensemble des évaluations stratégiques présentées à la première session ordinaire**

La direction du PAM tiendrait compte des recommandations figurant dans les trois évaluations stratégiques présentées à la présente session lors du processus de consultation qui précèdera l'élaboration du nouveau Plan stratégique et de la conception finale de celui-ci.

14 février 2012

- 2012/EB.1/6** **Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et réponse de la direction**
- Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire" (WFP/EB.1/2012/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.
- 14 février 2012*
- 2012/EB.1/7** **Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction**
- Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements" (WFP/EB.1/2012/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-B/Add.1/Rev.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.
- 14 février 2012*
- 2012/EB.1/8** **Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction**
- Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim" (WFP/EB.1/2012/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.
- 14 février 2012*
- 2012/EB.1/9** **Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction**
- Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.1/2012/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.
- 14 février 2012*

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2012/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie" (WFP/EB.1/2012/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

2012/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200365

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200365, "Assistance alimentaire en faveur des réfugiés somaliens, érythréens et soudanais" (WFP/EB.1/2012/8/3), qui était proposée.

14 février 2012

2012/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200294

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200294, "Protection et reconstitution des moyens de subsistance dans les zones arides et semi-arides" (WFP/EB.1/2012/8/2), qui était proposée.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2012/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement—Philippines 200296**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Philippines 200296, "Appui aux ménages déplacés de retour chez eux et aux autres ménages touchés par le conflit dans le centre du Mindanao, et renforcement de la capacité nationale de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise" (WFP/EB.1/2012/8/1), qui était proposée.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2012/EB.1/14 Programmes de pays—Malawi 200287 (2012-2016)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Malawi 200287 (2012–2016) (WFP/EB.1/2012/7/1), lequel requiert 122 948 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 58,6 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 109,9 millions de dollars.

14 février 2012

2012/EB.1/15 Programmes de pays—Mozambique 200286 (2012-2015)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Mozambique 200286 (2012–2015) (WFP/EB.1/2012/7/2), lequel requiert 78 241 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 41,6 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 6,7 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, pour un coût total pour le PAM de 105,4 millions de dollars.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2012/EB.1/16 Programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays République centrafricaine 200331 (2012–2016) (WFP/EB.1/2012/7/3), lequel requiert 13 254 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 23,4 millions de dollars.

14 février 2012

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**2012/EB.1/17 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013" (WFP/EB.1/2012/11/Rev.1), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

15 février 2012

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**2012/EB.1/18 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2012/12).

14 février 2012

QUESTIONS DIVERSES

2012/EB.1/19 Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé la désignation des personnes ci-après, qui siègeraient au jury de sélection des membres du Comité d'audit établi pour sélectionner ou reconduire dans leurs fonctions, selon qu'il conviendrait, trois membres du Comité d'audit en 2012:

- S.E. Mme Bérengère Quincy (France),
en tant que représentante du Conseil d'administration
- S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc),
en tant que représentant du Conseil d'administration

et a prié le jury de sélection de faire part de ses recommandations à la Directrice exécutive et au Président du Conseil.

15 février 2012

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2012/EB.1/20 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2011/15.

15 février 2012

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et Désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière de nutrition (pour approbation)
 - b) Politique du PAM en matière de protection humanitaire (pour approbation)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail mené en partenariat dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)*
 - Malawi 200287 (2012–2016)
 - Mozambique 200286 (2012–2015)
 - République centrafricaine 200331 (2012–2016)
8. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Éthiopie 200365
 - Kenya 200294
 - Philippines 200296
9. *Projets approuvés par correspondance*
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Niger 200051

10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)**
 - a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011
 - Guinée-Bissau 200274
 - Cap-Vert 200283
 - République du Congo 200211
 - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011
 - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
 - Djibouti 200293
 - Équateur 200275
 - Kirghizistan 200036
 - d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
 - e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
11. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013 (pour information)
12. **Questions d'administration et de gestion**
 - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)
13. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration (pour approbation)**
14. **Questions diverses**
 - Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (pour information)
 - Nomination des deux membres du Conseil d'administration qui siègeront au jury chargé de la sélection des membres du Comité d'audit
15. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CCI	Corps commun d'inspection
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REACH	partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
WINGS II	Système mondial et réseau d'information du PAM II